



Numéro #37
juin 2018

Les Nouvelles du CHSCT 44

MENACES SUR LES CHSCT !

En préambule à la séance plénière du 7 juin 2018, le CHSCT Finances 44 a dénoncé la volonté du gouvernement de dissoudre les CHSCT dans des instances fusionnées, à l'instar de ce qui se passe actuellement dans le secteur privé avec la mise en place du comité social et économique (CSE) imposé par les ordonnances de la Loi Travail XXL de Macron.

En faisant disparaître les CHSCT dans la fonction publique, le gouvernement poursuit un double objectif de réduction des coûts de fonctionnement des instances de dialogue social et d'affaiblissement des moyens de défense et des droits et garanties des personnels, notamment en matière de santé au travail.

À l'inverse, le CHSCT 44 revendique des moyens juridiques, financiers et humains au service d'une politique de prévention et de santé au travail ambitieuse.

Toujours à la rubrique dialogue social, la CGT est revenue sur l'attitude déplorable du président du CHSCT qui avait maintenu la séance plénière du 19 avril alors qu'un préavis de grève interprofessionnelle était déposé ce jour-là. Il nous a répondu ne pas se préoccuper du calendrier des mouvements sociaux. La représentante de la DRFIP lui a alors cordialement fait remarquer qu'il était effectivement d'usage de ne pas tenir d'instance un jour de grève. Et pan ! sur le président.

AMIANTE TRIPODE : LES REVISIONNISTES A L'OEUVRE

Le 17 mai l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) a rendu public son rapport sur le Tripode. Le CHSCT 44 a condamné fermement la vision révisionniste du rapport qui nie l'exposition exceptionnelle dont ont été victimes les agents du Tripode et demandé au ministre de l'action et des comptes publics de se positionner en soutien des agent-es victimes de l'amiante en rejetant ce rapport. Les directions locales n'ont pas souhaité s'associer à la demande du CHSCT, renvoyant « courageusement » le sujet à l'échelon national.

TOUR BRETAGNE : UN DEPART ET DES INQUIETUDES

Le départ définitif des agents des services informatiques de la Tour Bretagne est acté depuis le mois de février, mais des sujets d'inquiétude demeurent.

Concernant la question de l'amiante à la Tour, les mesures conservatoires pour éviter toute exposition sont prolongées jusqu'au départ des agents. Des mesures complémentaires dans les locaux de la DGFIP ont été diligentées par la centrale.

Sur la sécurité incendie, la préfecture a pris la responsabilité de ne plus réaliser de test des

volets de désenfumage jusqu'au départ des agents.

La question de l'homogénéisation des attestations d'exposition à l'amiante est renvoyée à un CHSCT spécifique amiante.

Sur la future installation des services informatiques dans les nouveaux locaux, la hiérarchie locale a récemment reçu une commande de la DG, très probablement guidée par des choix d'économie budgétaire, pour qu'un projet d'open space soit mis à l'étude.

Sur cette question, la CGT a rappelé l'obligation de consultation du CHSCT en amont des décisions. Elle a aussi expliqué que l'aménagement de nouveaux locaux devait s'appuyer sur une analyse du travail réel. Au cas particulier, la solution de l'open space envisagée par la DG est en totale inadéquation avec les formes d'organisation du travail des services informatiques de la Tour. Sur la question de la limitation des coûts d'installation, la CGT a prévenu que ce serait un très mauvais calcul en termes de productivité et d'impact sur la santé des agents. La CGT a annoncé qu'elle utiliserait tous les leviers pour stopper le projet d'open space.

Les agents de la Tour ont déjà fait circuler une pétition signée par plus de 90 % des agents, hiérarchie comprise.

Pour éviter que la DG ne court-circuite le processus de consultation, le CHSCT a adopté une motion avertissant que le projet d'installation des services informatiques nécessitait une consultation et un avis du CHSCT en amont de toute décision.

UTILISATION DES CREDITS DU CHSCT

Des actions interdirectionnelles de sensibilisation sur le handicap et l'homophobie ont été validées. Pour l'instant les sessions déjà annoncées n'ont pas rencontré un franc succès. **Nous vous invitons toutes et tous à vous inscrire rapidement auprès de vos directions.**

Le CHSCT financera les travaux de désamiantage et d'installation d'un coin repas au Centre des Finances Publiques de Chateaubriant qui ne bénéficie plus de restauration collective.

Les demandes de financement de stores et de réfection des toilettes du bâtiment Audubon de Cambronne ont été ajournées dans l'attente du résultat de l'audit de l'antenne immobilière sur ce bâtiment dans le cadre de sa rénovation complète, et d'avancées sur le traitement de l'amiante.

Les Programmes Annuels de Prévention du SRE, de l'INSEE et de la DRFIP ont été présentés. Nous vous en reparlerons dans le compte-rendu des **prochains CHSCT des 28 juin et 5 juillet.**



Vos représentants CGT au CHSCT 44 :

Christophe BEDU (DRFIP Nantes) **Gaëlle CHAILLOT** (INSEE)
Yann DOUTEAU (DRFIP Nantes) **Alain GAUDIN** (DOUANES
Nantes) **Franck RAGUIN** (DRFIP Nantes) **Rachid SERHANE**
(DOUANES Nantes)

Expert : **Pascal LE MANACH** (SRE)